



COMMUNE DE LAFRANÇAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 5.3 – ANNEXES SANITAIRES

P.L.U DE LA COMMUNE DE LAFRANÇAISE	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	

SOMMAIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME	1
1. LE RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	1
2. LA SITUATION DE LA DEFENSE INCENDIE.....	2
3. LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3
4. LA GESTION DES DECHETS.....	4

1. Le réseau d'alimentation en eau potable

1.1. Etat actuel du réseau d'alimentation en eau potable

1.1.1. La gestion du service

La commune de Lafrançaise est alimentée par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Bas-Quercy, dont les compétences sont :

- Production du point de prélèvement
- Traitement
- Transfert
- Stockage

1.1.2. Les ressources en eau potable

L'usine de production d'eau potable du Syndicat des Eaux du Bas Quercy a une capacité de 230 m³/h, ayant des ressources un mélange des eaux de nappe avec l'eau du Tarn infiltrée dans la nappe.

Elle est située au lieu-dit Saint-Maurice sur la commune de Lafrançaise.

Compte tenu :

- de l'apparition de non-conformités de l'eau distribuée, sur les micropolluants notamment,
- de la dégradation de la qualité des eaux de la nappe

Il apparaît désormais nécessaire de reconstruire cette usine afin d'en améliorer les performances (cf. études « assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une usine de production d'eau potable pièce 5.3-2_UPEP Lafrançaise_EP)

1.1.3. La consommation en eau potable

Les données fournies par le syndicat indiquent que le service alimente 1435 abonnés en 2016, soit 3257 habitants. La consommation moyenne est estimée à 125.74 m³ par abonnés et par an sur l'ensemble du territoire du syndicat.

1.2. Situation projetée d'alimentation en eau potable

1.2.1 Les capacités d'alimentation en eau potable au regard de la prévision démographiques à l'horizon 2025

L'analyse des futurs besoins en eau s'attache à évaluer le projet de développement de Lafrançaise et met en parallèle l'état des lieux du réseau existant ainsi que la capacité de ressource naturelle avec les projets futurs.

Le PLU de Lafrançaise dans son PADD fixe pour l'horizon 2025 un objectif de 3300 habitants. Le projet de PLU prévoit la création de ces logements dans les dents creuses des espaces bâtis existants (zones urbaines) à la fois au sein du bourg et des hameaux. Il prévoit également le développement de nouveaux secteurs urbains (zones à urbaniser), en continuité de l'enveloppe du bourg.

En basant la consommation future induite par les habitants supplémentaires (+377 habitants) sur une consommation moyenne de 120 litres par jour et par habitants, on peut projeter un besoin en eau supplémentaire d'environ 45.24 m³ par jour soit près de 16 512m³ par an.

La croissance démographique prévue par le PLU reste modérée et n'induit pas une augmentation très importante des besoins en eau potable.

1.2.2 L'adduction en eau potable des futurs quartiers

Le réseau d'adduction en eau potable existant à Lafrançaise dessert aujourd'hui toutes les zones urbaines (voir plan du réseau). Le réseau est également présent à proximité des zones à urbaniser, ce qui permet de prévoir leur raccordement.

2. La situation de la défense incendie

Véolia a été mandaté par le SDIS 82 pour établir un état des lieux sur le territoire de Lafrançaise. Ces données seront intégrées au projet de PLU dès réception.

3. Le réseau d'assainissement

3.1. Etat actuel de l'assainissement

3.1.1 Le réseau d'assainissement collectif

Le service public de l'assainissement collectif est géré par la commune de Lafrançaise.

Le service est assuré auprès de 628 abonnés en 2016, soit environ 1256 habitants, qui ont engendré un volume annuel d'eau usée de 68 446 m³ (soit environ 54.5 m³ par habitant desservi).

Le nombre d'abonnés potentiels déterminé par le zonage d'assainissement est de 658.

Le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement est de 57.09 abonnés par kilomètre, sachant qu'il y a 11 km de linéaire de collecte.

3.1.2 Le traitement des eaux usées

La commune de Lafrançaise possède trois stations d'épuration, une sur le village de Lafrançaise, Saint-Maurice et une sur le hameau de Lunel.

- Station de Lafrançaise

La station d'épuration a été mise en service le 03 septembre 2012 (type lagunage aéré) et possède un débit de référence de référence journalier admissible de 255 m³/jour. En 2016, la charge maximale en entrée de la station est de 1819 EH pour un débit moyen de 158 m³/jour. La production annuelle de boues en 2016 est de 0.30 tMS/an. En 2016 l'équipement est conforme ainsi que ses performances.

3 pompes de relevage :

- 1 au collège
- 1 au stade de foot
- 1 à Gimelet

- Station de Saint-Maurice

La station de Saint-Maurice a été mise en service le 01 janvier 2007 (type disques biologiques) et possède un débit de référence journalier admissible de 28.2 m³. La capacité nominale de la station est de 190 EH.

- Station de Lunel

La station d'épuration a été mise en service le 31 mars 2005 et possède un débit de référence journalier admissible de 28 m³/jour. En 2016, la charge maximale en entrée de la station est de 62 EH pour un débit moyen de 5 m³/jour, pour une capacité nominale de 200 EH. La production annuelle de boues en 2016 est de 0.00 tMS/an. En 2016 l'équipement est conforme ainsi que ses performances.

3.2. L'assainissement non collectif

On désigne par assainissement non collectif tout système effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration et l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des logements non raccordés au réseau public de collecte. Les habitations non-raccordées au système de collecte doivent posséder un système d'assainissement autonome. Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif est assuré par la commune de Lafrançaise

Sur le territoire de Lafrançaise on compte 1718 habitants en assainissement non collectif.

Le taux de couverture (population desservie rapporté à la population totale du territoire couverte par le service) est de 57.75%.

En 2016, 612 installations ont été contrôlées ou mises en conformité. Depuis la mise en service c'est 633 installations qui ont été contrôlées, pour un taux de conformité de 96.7%.

4. La gestion des déchets

La gestion des déchets ménagers sur la commune de Lafrançaise est assurée par le SIEEOM du Sud-Quercy.

La collecte est séparée en 4 flux : ordures ménagères, emballages recyclables, verre et papiers.

Pour les ordures ménagères et les emballages recyclables la collecte est réalisée en point de regroupement en bacs de 660 à 1100 L ou en point d'apport en colonnes de 3 et 4 m³,

Pour le verre et le papier la collecte est réalisée en point d'apport en colonnes de 3 et 4 m³.

Traitement :

- Les ordures ménagères sont enfouies en centre de stockage des déchets ultimes,
- Les emballages recyclables, le verre et les papiers sont recyclés.

Les habitants de Lafrançaise ont aussi accès aux déchèteries de Lafrançaise, Barry d'Islemade et Lauzerte pour les déchets de type encombrants et toxiques.